

Compte-rendu - CONSEIL D'ECOLE – Jeudi 25 juin 2020.

Etaient présents :

Equipe enseignante : Mme Montois, Mme Ostrowski, Mme Gilleron, M. Duwez, M. Coget, M. Servoin

Municipalité : M. Faure, Mme Gilleron

Parents : Mme Dupont, Mme Deret, Mme Carion, M. Deparis, M. Geneau, Mme Douvry

Excusées : Mme Quiquempoix, Mme Lesnes, Mme Lepez

1- Accueil de la nouvelle équipe municipale.

Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle équipe municipale.

Monsieur Faure, qui a récemment pris ses fonctions de Maire de la commune

Madame Gilleron, qui s'occupera particulièrement des affaires relatives à la vie scolaire.

2- Remerciements.

Suite à cette période inédite que nous venons de traverser, mes collègues et moi-même souhaitons remercier chaleureusement :

- La Municipalité de Vendegies pour les différents aménagements mis en œuvre dans les locaux et aux abords de l'école (installation de dévidoirs à serviettes, de distributeurs de savon, fourniture de lingettes hygiéniques, marquages au sol aux entrées de l'école,...) Ces aménagements étaient en effet nécessaires pour respecter les contraintes strictes du protocole sanitaire national.

Merci également pour les photocopies du « drive », mises à disposition des parents qui en ont exprimé le besoin.

Enfin, merci à la Mairie qui a proposé à l'équipe enseignante, de s'associer à son projet consistant à recueillir la parole des enfants du village sur leur vécu de la période de confinement. Bon nombre d'enfants ont répondu présents et leurs travaux seront exposés prochainement dans la salle du Lonny.

Monsieur le Maire précise que les invitations ont été transmises et que le vernissage aura lieu le samedi 27 juin à 11 heures.

L'exposition sera ouverte au public les samedis 27 juin et 04 juillet après-midi ; ainsi que les dimanches 28 juin et 05 juillet.

L'information a été donnée à l'école, par voie d'affichage et sur la page facebook de la Municipalité « *Au fil du Lonny* ».

- Merci à Madame Briffaut et Monsieur Kielbasiewicz qui sont les instigateurs et les organisateurs du « drive-solidarité-photocopies ».
- Merci à Monsieur et Madame Deparis, qui ont gracieusement fourni à l'école du gel hydro alcoolique et des affiches expliquant les gestes barrières.
- Merci à l'Association des Parents d'Elèves, qui, comme les années précédentes, a offert un cadeau de fin d'année à l'ensemble des élèves de l'école : une calculatrice scientifique pour les CM2 et un livre pour tous les autres élèves.

Je tiens à souligner la pertinence au niveau du choix de ces livres.

3- Déconfinement et retour en classe.

Petit bilan du retour en classe suite au déconfinement :

Afin de respecter les préconisations gouvernementales et le protocole sanitaire national, le retour à l'école s'est fait en plusieurs étapes.

Du 11 mai au 24 mai : accueil de 3 niveaux priorités par le ministère : GS, CP et CM2.

Du 25 mai au 21 juin : accueil de l'ensemble des niveaux de la GS au CM2, deux jours par semaine. Le travail était également transmis aux familles pour les élèves restés à la maison. Les TPS, PS et MS poursuivaient le travail en distanciel.

Du 22 juin au 3 juillet : le retour en classe devenait obligatoire pour tous les élèves, à temps complet. Pour ce faire, le protocole sanitaire national a été considérablement assoupli.

Nous n'avons pas récupéré la totalité de nos élèves pour cette dernière période mais le pourcentage des retours est toutefois important : 85 % (106 élèves /125).

Je tiens ici à remercier mes collègues pour leur investissement et leur implication dans la mise en place de la continuité pédagogique, tout au long de cette période particulière !

D'ailleurs, de nombreux parents , nous ont régulièrement témoigné leur soutien et nous ont fait part de leurs félicitations...je les en remercie vivement !

4- Etat des effectifs.

A ce jour, notre école compte 125 élèves. Nous prévoyons 128 élèves en septembre 2020. 14 CM2 partiront pour le collège à la rentrée prochaine. 12 au collège Saint Exupéry de Solesmes.

Un dispositif « Collège Ouvert » est organisé par le collège Saint Exupéry de Solesmes.

Il s'agira d'accueillir les élèves de CM2 volontaires, du 24 au 28 août, afin de préparer la rentrée en sixième et de découvrir le nouvel établissement.

17 rentrées sont prévues en septembre 2020.

- 1 CM1
- 1 CE1
- 1 CP
- 1 GS
- 2 MS
- 8 PS
- 3 TPS

Ajoutons pour l'instant, 2 rentrées possibles de TPS pour janvier 2021.

La répartition dans les différentes classes n'est toujours pas arrêtée définitivement ; toutefois, une première ventilation a été réfléchiée et proposée à Mme l'Inspectrice.

Maternelle : 56				Elémentaire : 72				
TPS (nés 18)	PS (nés 17)	MS (nés 16)	GS (nés 15)	CP (nés 14)	CE1 (nés 13)	CE2 (nés 12)	CM1 (nés 11)	CM2 (nés 10)
3	13	15	25	14	17	12	12	17

Classe 1			Classe 2	Classe 3		Classe 4		Classe 5	
TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE1	CE2	CM1	CM2
3	13	15	25	14	7	10	12	12	17
31			25	21		22		29	

Cette proposition d'organisation est bien sûr susceptible d'évoluer jusqu'à la rentrée de septembre, en fonction des arrivées et des départs possibles.

Il importe de prendre en compte également les enfants du voyage, susceptibles d'être scolarisés chez nous dans le courant de l'année.

Comme cette année, les TPS ne pourront être accueillis que le matin. En effet, le nombre de PS nous empêche d'accueillir les TPS au dortoir.

5- Divers.

Au vu de la situation sanitaire exceptionnelle, un certain nombre d'actions prévues n'ont malheureusement pas pu avoir lieu.

- Le permis piéton pour les CE2.
- Le permis internet pour les CM2.
- Les activités de natation pour les CP et CE, ainsi que la validation du « savoir-nager » pour les CM2.
- Le projet de sortie-nature pour la classe 4, proposée par le Conservatoire d'Espaces Naturels du Nord Pas de Calais. Nous avons pris contact avec les responsables de cet organisme et normalement, la sortie sera reportée à l'an prochain.
- La traditionnelle fête de l'école ainsi que la kermesse, organisée par l'APE.
- Une action visant à apprendre les gestes de premiers secours, qui devait être proposée à l'ensemble des élèves de l'école.
- Une action, en partenariat avec la région des Haut de France, visant à assurer la sécurité dans les transports en commun, qui était programmée pour les élèves des classes 4 et 5.
- Les traditionnelles photos de classe, qui étaient prévues pour fin mars 2020.

Heureusement, certaines actions pédagogiques ont pu aboutir avant le confinement :

- Sortie des élèves de la classe 5 à Solesmes, pour l'exposition sur le 70^{ème} anniversaire de la libération de la ville.
 - Participation des élèves de la classe 5 au concours « Calculatrice », en partenariat avec le collège de Solesmes.
 - Spectacle théâtral pour l'ensemble des élèves de maternelle.
-

6- Organisation de la la rentrée.

Nous espérons tous pouvoir envisager une rentrée « normale » en septembre. Or, à ce jour, nous n'avons aucune certitude.

- Les fiches de renseignements des parents seront distribuées au cours de la semaine de rentrée. Ces fiches sont à remplir le plus précisément possible. D'autre part, n'oubliez pas d'informer l'équipe enseignante de tout changement de situation en cours d'année (domiciliation, numéro de téléphone, etc....).

- Pour les documents d'assurance, les parents peuvent d'ores et déjà demander la reconduction de leur contrat ainsi que l'attestation nécessaire pour l'école (à fournir dès que possible à la rentrée).

Nous rappelons que pour les participations aux sorties extrascolaires (qui dépassent les heures de classe), il est nécessaire que les élèves soient couverts pour la Responsabilité Civile et l'Individuelle Accident ! (Veillez à ce que ces mentions soient explicitement indiquées sur l'attestation d'assurance. Soyez également vigilants vis à vis des dates de validité de votre contrat).

- La piscine de Solesmes devrait accueillir les scolaires un peu plus tard que d'habitude (vers fin septembre). Les créneaux d'occupation ne seront connus qu'à la rentrée.

- Afin que les services municipaux de cantine et de garderie puissent organiser la semaine de rentrée, il est demandé aux parents de bien vouloir déposer les cartes en mairie avant la fin août ; la rentrée des élèves étant prévue le mardi 1^{er} septembre 2020.

Dans un souci d'organisation, Monsieur la maire demande à ce que les parents respectent les délais pour l'inscription de leurs enfants, et ce, tout au long de l'année scolaire.

L'inscription peut maintenant se faire directement sur le site de la Mairie.

7- Questions diverses

Parents :

En septembre, les horaires de garderie du soir repasseront-ils de 16 h 30 à 18 h 30 ?

Mairie :

Pour l'instant, il n'y a pas de réponse possible à apporter. Tout dépendra des contraintes sanitaires qui seront imposées à la rentrée.

Tout sera mis en œuvre pour satisfaire la demande des parents en fonction des possibilités offertes. Si le protocole sanitaire est allégé, on devrait pouvoir rallonger l'accueil à 18 h 30. Ce sont des problèmes de manque de personnels et de coûts financiers qui engendrent ces difficultés au niveau de la garderie.

Parents :

Ne pourrait-on pas faire appel à des jeunes (par exemple, services civiques ou titulaires du BAFA), pour palier ce manque de personnel ?

Mairie :

La proposition sera étudiée en tenant compte des réglementations administratives et sécuritaires.

Parents :

Les plans des nouvelles classes pourraient-ils être transmis aux habitants de Sommaing ?

Mairie :

Bien sûr, cela sera fait très prochainement.

D'ailleurs, malgré un léger retard dans le calendrier, les travaux avancent.

L'équipe municipale participe à la réunion de chantier tous les mercredis.

Par contre, ce sont les surcoûts annoncés qui pourraient poser problèmes.

Parents :

Qu'en est-il de la verrière prévue sur les plans ? Sera-t-elle étudiée pour protéger des fortes chaleurs ? De plus, pourrait-on envisager davantage de verdure autour de l'école ?

Mairie :

La Municipalité n'a pu reprendre le dossier que récemment et va donc se renseigner à ce sujet.

Parents :

Pourquoi le « filet de signalisation » qui longeait le trottoir rue de Valenciennes, a-t-il été enlevé ?

Mairie :

Ce filet de signalisation a été enlevé pour faciliter le stationnement et parce que son absence n'impactait pas la sécurité des élèves. Dès que nécessaire, il sera remis en place.

Parents :

Depuis la reprise de l'école en « présentiel », des stationnements anarchiques semblent se reproduire aux abords de l'école... La question des covoiturages est mise en avant : des automobilistes se garent sur le parking des Campiaux pour partir travailler dans un autre véhicule.

Mairie :

La Municipalité est bien consciente du problème et elle envisage la création d'une zone spécifique, sur le village, dédiée au covoiturage.

Parents :

Serait-il possible d'envisager un personnel communal au niveau du passage piétons entre les deux sites scolaires, les jours de classe, à 13 h 30 et 16 h 30 ?

Mairie :

La Municipalité prend note et va voir s'il est possible de faire quelque chose.

Parents :

Serait-il possible de faire quelques photos avec les élèves en guise de souvenirs de fin d'année ?

Ecole :

Bien sûr, des photos pourront être faites dans le courant de la semaine prochaine, au cours de la sortie pédestre par exemple. Il suffira de vérifier les autorisations de prises de vues des parents.

Parents :

A la rentrée, la cantine pourra-t-elle reprendre ?

Mairie :

Oui, si les règles sanitaires le permettent, la restauration scolaire pourra reprendre un mode de fonctionnement normal.

Parents :

Serait-il possible d'envisager une deuxième ATSEM au niveau des classes maternelles ?

Ecole :

En effet, un personnel supplémentaire serait vraiment le bienvenu, surtout l'après-midi...ou une partie de l'après-midi (par exemple : de 14 heures à 15 h 15).

Mairie :

La Municipalité prend note de cette demande et va voir s'il est possible d'envisager ce personnel supplémentaire au service des élèves.

Parents et Ecole :

Qu'en est-il du Projet ENIR (Ecole Numérique Innovante Rurale), pour lequel l'école et la Municipalité de Vendegies avaient été retenues ?

Mairie :

Monsieur le Maire va demander quelques précisions quant à cette demande puisque 'à ce jour, il n'a pas été informé de ce dossier.

Parents :

Serait-il possible de revoir l'organisation des APC (Activités pédagogiques Complémentaires), au niveau des horaires ?

En effet, les parents pensent que la mise en place pendant le temps de pause méridienne (comme c'était initialement organisé), est bien plus profitable pour les élèves.

Mairie :

Monsieur le Maire prend note et se rapprochera de Monsieur Servoin quant à cette demande.

De plus, Monsieur Faure informe le Conseil d'Ecole d'un projet concernant la mise en œuvre d'un service d'aide aux devoirs pour les élèves, qui pourrait avoir lieu après la classe. Cette aide serait apportée par des bénévoles. Aussi, des renseignements seront pris pour s'assurer de la faisabilité de ce projet au niveau des règles d'encadrement.

8- Verre de la convivialité.